



ÉCOLOGIE et SOLIDARITÉ

**LE VILAIN PETIT CANARD
QUI REMET
LES CHOSSES À L'ENDROIT**

N° 51



Supplément au n°275 du 6/06/2008 du journal « ROUGE et VERT » des Alternatifs

Après les Municipales de mars 2008

Avoir de la mémoire mais pas de rancune :

Le temps des élections devrait être un temps bénéfique de confrontation d'idées et de projets. Certes cela suscite quelques tensions bien compréhensibles entre les candidats des listes concurrentes mais le jeu démocratique devrait prévaloir sur les relations entre les personnes. Les élections municipales de mars dernier ont démontré une fois de plus que la droite, en l'occurrence l'UMP, a dérogé à ces règles. La tête de liste a occulté son engagement politique tout comme d'ailleurs Poletti et Ravignon à Charleville-Mézières. La liste conduite par la députée suppléante UMP, soutenue par tout l'état-major et les élus départementaux de l'UMP se revendiquait apolitique !!! Incroyable visite que celle du centre hospitalier guidée par le Directeur, certes militant UMP, mais tout de même tenu au devoir de réserve, promenant la tête de liste UMP et sa seconde à quelques jours du scrutin parmi les services de la Résidence et de l'hôpital. Les messages publiés par le blog, sous des pseudos donc anonymes, ne renouaient ni à l'insulte ni au mensonge pour tenter de convaincre l'électeur. De débat, point !

Les Vouzinois ne se sont pas laissés prendre par ces manœuvres peu honorables. La liste de Gauche que nous soutenions sans réserve a été largement élue obtenant 21 conseillers sur 26. Les Vouzinois ont su apprécier le travail réalisé. Ils savent que l'engagement des élus ne les empêche pas de servir sans esprit partisan l'ensemble des Vouzinois, toutes opinions confondues. Les candidats de bonne volonté de la liste concurrente, prêts à servir leur ville disaient-ils, se sont curieusement évanouis après l'élection. A quelques rares exceptions près, ils ne sont pas dans les diverses commissions municipales qui leur étaient pourtant ouvertes.

Les élections municipales sont derrière nous. Le temps est venu de mobiliser tous les Vouzinois, dans leur diversité, pour travailler à l'avenir de notre ville.

Et maintenant ?

Beaucoup de questions, de problèmes exigent des réponses urgentes que les élections municipales ont retardées non du fait des élus Vouzinois mais bien des partenaires comme le Département, la Communauté de communes, l'Etat, en attente des résultats électoraux. L'aménagement de la zone d'activités et l'engagement financier du département, la création de l'aire d'accueil des gens du voyage avec le soutien entier de l'Etat sont des priorités pour notre ville. Le maire et son équipe doivent exiger des réponses concrètes et rapides. Si la commune de Vouziers n'a pas les compétences pour piloter ces deux dossiers, elle supporte les conséquences néfastes de leur blocage. Nos élus doivent aussi engager un débat avec la population sur des questions vitales pour la ville : l'aménagement du commerce par exemple, la mise en place d'une redevance incitatrice au tri pour les ordures ménagères, le devenir des services publics dont le centre hospitalier, etc... Sur ces questions l'implication de la population est nécessaire. Nos élus municipaux doivent entretenir une dynamique qui fasse « bouger les choses » ! Nous veillerons à ce que les promesses faites par « Vouziers avance » soient tenues.

Nous avons confiance !

Michel Coistia

Sarkozy vous propose la France à la carte.

Il faut réformer ! Cette affirmation n'est guère contestable. Dans un monde en mutation rapide il est évident qu'il faut faire évoluer les règles qui organisent la société. Mais l'exigence de réforme ne signifie pas qu'il faille pour autant oublier des valeurs essentielles : la justice sociale, l'aménagement harmonieux du territoire, la défense des services publics pour n'en citer que quelques unes. Sarkozy et les parlementaires de l'UMP et du Nouveau Centre vous proposent un menu à la carte. Faites votre choix entre la carte judiciaire et ses suppressions de tribunaux et de juridictions ; la carte de la défense et le déménagement de régiments entiers, la carte hospitalière et les menaces sur les hôpitaux de proximité, la carte du trésor public avec les regroupements annoncés des petites trésoreries d'Attigny, Buzancy, Le Chesne, Grandpré rien que dans le Vouzinois, la carte des transports et des voies de communication avec la fermeture de la gare de frêt de Challerange, l'abandon du canal Semuy-Vouziers ; la carte de l'Anpe-Assedic avec la réduction des agences, la carte des agences comptables de l'Education nationale avec la disparition programmée de l'agence comptable de la Cité scolaire de Vouziers. Une carte a disparu, c'est la carte scolaire qui garantissait un minimum de mixité sociale dans les établissements scolaires. Toutes les autres cartes sont impitoyables avec les régions dépeuplées ou en difficulté comme le Vouzinois et les Ardennes. Réformer ce n'est pas abandonner les ruraux en vidant les campagnes, ce n'est pas retirer des moyens aux territoires en souffrance. Si vous n'appréciez pas le menu à la carte, changez donc de cantine !

Michel Coistia

Commerces: quel débat ?

L'annonce de l'installation de nouveaux commerces et de l'agrandissement du centre Leclerc sur la zone commerciale a fait couler beaucoup d'encre.

C'est un gros projet, qui va changer la donne dans les habitudes locales. Le bouleversement est à la hauteur de ce qui s'est passé lors de l'installation initiale du centre Leclerc.

Justement, que s'est-il passé à l'époque ? Certains parmi les commerçants du centre ville, ainsi que la droite locale ont dénoncé la mise à mort du petit commerce.

Il y a une évolution nationale depuis 30 ans: les super et hypermarchés se développent, et drainent une forte proportion de clientèle. Sans équipement de ce type sur place, les Vouzinois iraient à l'extérieur (Rethel, Reims, Charleville, ...) et les commerces du centre auraient souffert de manière encore plus importante.

Le centre ville doit savoir jouer de ses atouts: proximité, accueil, service, complémentarité...

Il faut un état d'esprit positif et un engagement collectif pour maintenir des activités artisanales et commerciales en ville. On peut regretter que l'UCIA ne joue pas son rôle de catalyseur à plein.

Et le Sous-Préfet rappelait lors de l'inauguration de la foire, que tous les crédits prévus dans l'ORAC (pour améliorer les commerces) n'avaient pas été utilisés.

A Vouziers comme ailleurs, les commerçants vont devoir s'adapter aux nouvelles réalités : le gouvernement envisage de supprimer l'autorisation préalable pour les surfaces de plus de 300 m², et de repousser la limite à 1000 m². Le développement de la vente par Internet est un autre fait inéluctable. S'adapter pour survivre est la seule issue pour le commerce traditionnel.

Jean-Luc Lambert



Mai 68

Cela fait 40 ans que se sont déroulés les fameux événements. Ils font maintenant partie de l'histoire. Et pas seulement de l'histoire de France, mais aussi de celle du Monde, puisqu'en cet été 1968 de très nombreux pays ont vécu des bouleversements importants.

Le débat «pour ou contre» Mai 68 n'a donc pas de sens, pas plus qu'en aurait un débat pour ou contre la chute du mur de Berlin. Ce qui n'empêche pas d'avoir un regard critique sur cette période, ce qu'elle a changé en bien ou en moins bien. Pour cela, nous vous renvoyons au dossier réalisé dans le dernier numéro du «Fil».

En quelques pages vous aurez une synthèse assez complète, qui peut vous donner envie de lire un des très nombreux livres sortis sur ce sujet.

Nous retiendrons surtout qu'il y a un avant et un après Mai 68; et que si ce printemps n'a pas réussi à changer tout le vieux monde, il n'est pas possible de comprendre notre société sans tenir compte des changements qui en découlent.

Jean-Luc Lambert

La loi sur les O.G.M. : les semenciers ont gagné !

Le Grenelle de l'environnement avait recommandé de faire jouer auprès de la communauté européenne la clause de sauvegarde interdisant la culture en plein champ de maïs génétiquement modifié en France. Un comité scientifique avait affirmé que les conséquences des risques de dissémination étaient préoccupantes et que selon le principe de précaution il fallait dans l'immédiat bloquer toute culture d'O.G.M. en plein champ, tout en poursuivant les recherches scientifiques. Cette recommandation ne satisfaisant ni les semenciers et en particulier Monsanto ni la FNSEA, syndicat majoritaire chez les agriculteurs, des pressions ont été exercées sur les parlementaires chargés d'élaborer la loi sur les O.G.M. Le résultat doit maintenant leur convenir. En effet la loi est très imprécise quant aux risques majeurs de dissémination qui peuvent venir polluer et même anéantir des cultures conventionnelles ou biologiques. La notion de culture « sans O.G.M. » n'est pas précisément définie, la responsabilité du pollueur ne concerne pas le semencier mais l'agriculteur à condition que la culture OGM responsable de la dissémination soit proche du

champ pollué, or on sait que les disséminations peuvent se faire jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres, par contre les peines encourues par les faucheurs volontaires sont précises et lourdes : 2 à 3 ans de prison, amende de 75000 euros. La loi qui prétend garantir la liberté de produire « avec ou sans OGM » n'est donc qu'un leurre. On revit avec les OGM le même scénario qu'avec l'amiante !

Pas de véritable débat sur les OGM et pourtant !

Marie Monique Robin, journaliste spécialisée, très rigoureuse dans son enquête vient d'écrire un livre et de produire un film diffusé par ARTE : « Le monde selon Monsanto », tous les deux accablants pour le semencier. Ces documents démontrent que la propagande de Monsanto sur l'utilité des O.G.M. est mensongère. On ne vous explique pas clairement que les plantes transgéniques sont « fabriquées » pour supporter le Roundup, un puissant et dangereux herbicide dont Monsanto a le monopole. Les plantes traitées au Roundup transmettent des molécules cancérigènes dans l'alimentation humaine. On vous laisse croire que les OGM sont la solution pour réduire l'usage des pesticides. C'est le contraire : l'usage du Roundup n'a cessé de croître et plus grave encore l'apparition de mauvaises herbes résistantes contraint les agriculteurs à utiliser toujours plus d'herbicides et à fortes doses. Les OGM c'est toujours plus d'herbicides ! L'argument massue le plus utilisé consiste à dire que les OGM éviteront la famine alimentaire en augmentant les productions. Or ce sont surtout les pratiques agricoles qu'il faut améliorer dans les pays en voie de développement, les choix des productions qui sont à revoir (la culture d'agro carburants est une aberration, tout comme les monocultures industrielles : palmiers à huile, soja, etc.). La réalité c'est que Monsanto en contrôlant la nourriture du Monde bâtit des profits considérables. Sur un sujet aussi important un référendum s'impose. Les Français doivent pouvoir s'exprimer et dire clairement s'ils sont pour ou contre la culture des OGM en plein champ.

Michel Coistia

Le Blog de l'An Vert



Depuis plusieurs mois, L'An Vert existe également sous la forme d'un Blog. Cette version complète celle qui vous est fournie de manière traditionnelle sur papier, depuis presque 20 ans.

QU'EST CE QU'UN BLOG ?

C'est un journal qui paraît sur Internet, sous forme de notes renouvelées régulièrement. L'avantage est de pouvoir suivre l'actualité au jour le jour, et de pouvoir réagir rapidement.

Ainsi le Blog de L'An Vert vous donne le compte-rendu d'un Conseil municipal ou d'un conseil de communauté le soir même. De plus, Internet permet d'ajouter des photos, de vous amener sur d'autres sites avec des «liens» d'un simple clic.

QUELS AVANTAGES POUR LE LECTEUR ?

Si vous êtes lecteur de notre petit canard, vous n'aurez plus à attendre plusieurs mois la parution d'un nouveau numéro. De plus, il est aisé de laisser un commentaire sur un sujet, et de lancer un débat sur un point d'actualité. Il vous sera juste demandé de donner un nom (ou un pseudonyme) et une adresse (e-mail). En effet les commentaires injurieux, visant des personnes, ou grossiers sont bannis. En cas de récidive, il peut y avoir un bannissement définitif.

COMMENT SE CONNECTER AU BLOG ?

Il faut bien sûr disposer d'Internet, Pour se connecter, il faut simplement taper l'adresse, en respectant bien la forme : après le http, NE PAS INSCRIRE www.

L'adresse est donc :

<http://lanvert.hautetfort.com/>

Vous arrivez directement sur la page avec les dernières notes écrites. Sur la colonne de gauche, vous avez la liste des notes les plus récentes, et des commentaires qui ont été laissés. Dans cette même colonne, on trouve plus bas des sites accessibles d'un clic.

Après le calendrier, se trouvent des logos qui vous permettent de vous abonner.

QU'EST-CE QU'UN ABONNEMENT A UN FLUX RSS ?

Un flux Rss permet de se tenir au courant de la mise à jour d'un site, sans avoir besoin de s'y rendre. L'abonnement crée une petite icône rss avec le nom du lien. Par un simple clic, on sait si une nouvelle note est parue, et on peut aller la consulter.

En cliquant sur un des logos proposés, vous arrivez sur une page où il suffit de confirmer votre abonnement.

Vous trouverez alors le petit logo rss sous la barre d'adresse, accessible à tout moment.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Tout cela est bien sûr entièrement gratuit (sauf l'abonnement à internet !).

Vous avez également accès aux archives, par dates ou par «tags». Les tags sont des mots-clés qui permettent de référencer une note. Il existe à ce jour environ 170 notes sur le blog, elles sont toutes disponibles.

Bonne lecture de L'An Vert, et à Bientôt sur le blog.

Jean-Luc Lambert

Journal du Comité vouzinois groupe "Ecologie et Solidarité" et des Alternatifs

Membre Fondateur : Raymond GOURY

Directeur de la publication : Jean-Luc LAMBERT

Comité de rédaction :

Françoise BUSQUET, Michel COISTIA

Jean-Louis DURTETTE, Jean-Luc LAMBERT

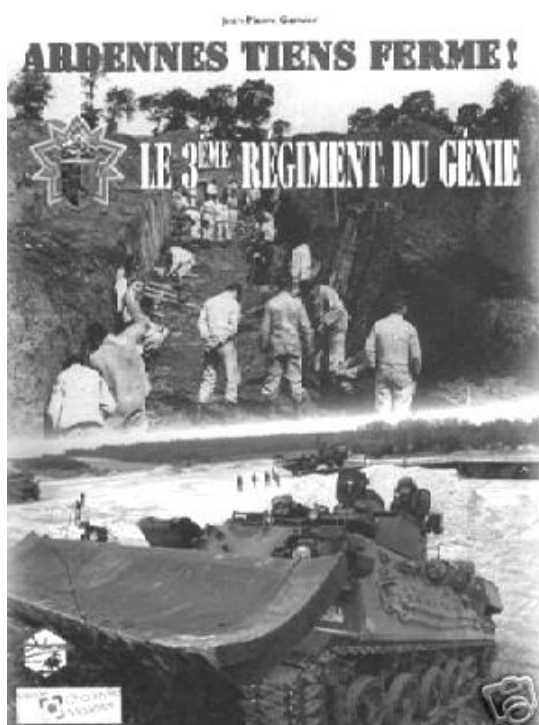
Maylis MAGNOU,

Laurence RENAUDIN-BEAUDIOT

Maquette : Pierre BOUVART

Imprimé à 2200 exemplaires sur papier recyclé par Scol'ArtGraph - Vrizy

Huré éteint les réverbères !



Si vous avez lu l'éditorial du dernier magazine départemental « Les Ardennes en marche » vous n'avez pas manqué d'y relever cette critique acerbe « *Radio-moquette ou radio-couloir entretient ce type de rumeurs comme celle que nous avons vécue dans les Ardennes, il y a quelques semaines, d'un régiment tout entier de 1000 hommes appelé à disparaître, corps et biens, fausse information, coulée à la source mais alimentée par certains allumeurs de réverbères, simplement parce que la période se prête au mensonge et à l'exception de vérité* »

Ainsi donc l'annonce du départ du 3^{ème} génie était une imposture, une manœuvre électorale selon le président du conseil général. Et pourtant les parlementaires de l'UMP se mobilisent aujourd'hui au côté des élus de Gauche pour le maintien de ce régiment au chef-lieu. La rumeur pourrait donc malheureusement être confirmée et Huré comme tous les parlementaires de Droite du Département totalement déconsidérés. En effet que penser d'élus nationaux de la majorité qui en avril 2008 n'étaient visiblement pas informés d'un projet de réorganisation de la défense qui concerne directement leur département et qui sera annoncé en juin ?

C'est quoi une République parlementaire et démocratique ?

Michel Coistia

Un prix équitable pour les ordures ménagères ?

En France, il existe plusieurs modes de facturation pour l'enlèvement des ordures ménagères: taxe ou redevance. La taxe repose sur la base d'imposition la taxe d'habitation, la redevance s'appuie sur la composition des ménages (ou leur production de déchets).

Chaque Français produit en moyenne 350 Kg de déchets par an, dont 20% seulement sont recyclés. 80% sont enfouis ou incinérés. L'objectif national fixé en 2005 était d'arriver à 200 Kg par habitant en 2015.

La Communauté de communes de l'Argonne ardennaise envisage de prendre rapidement la compétence du ramassage des ordures ménagères. C'est une proposition intéressante, mais il faudrait en profiter pour passer au ramassage du tri sélectif au porte à porte. Il est possible de prévoir un seul sac pour les corps creux (flacons divers) et pour les corps plats (cartonnettes et papiers). Il est même possible de faire peser ce sac de tri au camion, et de faire payer l'habitant en fonction de la réalité de ce qu'il rejette.

La mise en place d'une redevance incitative permettrait de réduire la quantité de déchets produits par les ménages, qui feraient ainsi des économies.

Ce changement demanderait des efforts de réorganisation, mais serait plus juste et incitatif. N'oublions pas ce qu'écrivait Saint-Exupéry: « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants ».

Françoise Busquet



EAU SECOURS!



Trajet des bateaux de Marseille et Tarragone à Barcelone.
Google Map / Le Post

Tel est le titre du communiqué de presse de Victor Hugo ESPINOSA, Président d'Ecoforum, en date du 21 mai dernier et qui illustre la manière irresponsable et injuste dont sont gérées les ressources de la planète. En voici quelques extraits (l'intégralité sur le blog):

Dans ce monde de surconsommation qui nous invite à être énergivores, sommes-nous devenus « hydrovores », en prime aveugles, et inconscients de la gravité du problème mondial de l'eau car chaque jour 20 à 30.000 personnes meurent à cause du manque d'eau saine, dont un enfant toutes les 8 secondes ?

La livraison d'eau potable par bateau, effectuée par la Société des Eaux de Marseille, opération intitulée « Marseille solidaire de Barcelone », pose des questions sur la manière dont nous, pays riches, gérons la ressource eau.

Au total, Barcelone sera approvisionnée par six navires, qui effectueront 63 voyages par mois pour livrer mensuellement 1 660 000 m³ d'eau potable. Ces navires consomment en 24 heures de traversée entre 30 et 50 tonnes de carburant.

Il est possible de faire des économies... Par exemple, les 6 principaux terrains de golfs autour de Barcelone ont une consommation mensuelle minimum de 355 000 m³.

Un autre moyen efficace existe : l'installation dans chaque foyer d'une chasse d'eau économe permettrait d'économiser 1 600 000 m³ d'eau par mois, soit l'équivalent de la quantité d'eau livrée à Barcelone chaque mois ... Mais il ne faut pas se tromper d'interlocuteur : si la contribution des usagers est souhaitable, il n'est pas de leur ressort exclusif d'économiser une eau potable qu'ils payent par ailleurs assez cher.

Dans le cas qui nous intéresse, c'est l'agriculture et l'industrie touristique qui gaspillent l'eau potable de la nappe locale à leur profit.

L'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon ont une consommation de 150 à 600 litres/personne/jour contre 10 à 40 litres en Afrique, sachant que la quantité vitale d'eau potable est de 30 à 50 litres/jour. Peut-on comparer le besoin en eau d'un individu pour vivre et le besoin en eau de quelqu'un qui va l'utiliser pour ses loisirs, sans compter et sans penser au gaspillage ?

Pour livrer l'eau à Barcelone, les bateaux vont effectuer plus de 700 voyages par an, et ce pendant plusieurs années, ce qui n'est absolument pas compatible avec l'esprit du Grenelle de l'Environnement. Comme nous venons de le démontrer, au niveau du citoyen de base, il ne serait pas difficile de faire des économies, et les grands consommateurs (touristiques et agricoles) pourraient être appelés à un peu plus de raison et de mesure.

Car en Espagne également, on a sacrifié l'arrière pays au bénéfice du développement de la zone côtière en faisant des barrages et en détournant l'eau. Voilà donc les conséquences d'un aménagement du territoire non contrôlé et non réfléchi, lié à la pression touristique et foncière, sans aucune gestion sérieuse des réserves. Mais n'oublions pas que tout le pourtour méditerranéen fonctionne sur le même schéma.

L'eau est un bien commun, et pour nous, ces livraisons représentent un danger et une porte ouverte à la marchandisation de l'eau. Les sociétés des eaux ne sont pas propriétaires de la ressource, leur rôle est essentiellement de l'exploiter et de la distribuer. De quel droit la Société des Eaux de Marseille commercialise-t-elle l'eau ?

Au-delà de notre opposition éthique, il n'y a aucune raison que cette vente bénéficie aux sociétés privées.

Des solutions de « sagesse », qui tiendraient compte de la mortalité due à la pénurie d'eau, sont possibles. Il suffirait que l'homme décide de traiter cette ressource comme un « bien commun » en garantissant le minimum vital à tous les êtres humains.

Nous pourrions remplacer le pétrole, mais l'eau est irremplaçable ! Nous préférerions que le prochain bateau parte pour sauver les personnes qui meurent de soif dans l'indifférence mondiale !

Eau secours !

Maylis Magnou

Les agro-carburants : un remède pire que le mal !



La région Champagne-Ardenne et la Picardie ont choisi comme pôle de compétitivité «Industries et agro ressources» et investissent donc dans le développement des agro carburants. Cette filière énergétique est de plus en plus contestée.

Pour participer au débat en cours, nous vous livrons quelques informations et quelques réflexions :

Un peu d'histoire : Depuis 2003 une directive européenne fixe comme objectif d'intégrer 5,75% d'agro-carburants dans les carburants routiers en 2008 et de porter ce pourcentage à 7% en 2010 puis à 10% en 2015. Pour y parvenir la France s'est dotée en 2005 d'un « plan biocarburants »

Les agro-carburants : ils sont produits à partir de différents végétaux qui sont transformés selon des procédés plus ou moins longs et complexes. On distingue principalement l'éthanol ou bioéthanol (de canne à sucre, de blé ou de betterave), les huiles brutes de colza, de tournesol et les esters tirés de ces huiles (dont le nom commercial est le diester) et enfin les biogaz(méthane) résultant de la fermentation de matière organique.

Une solution au réchauffement climatique ? Selon Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, c'est tout le contraire : le développement des agro carburants va aggraver le réchauffement climatique. La production de gaz à effet de serre augmentera et en particulier le protoxyde d'azote provenant des engrais azotés utilisés dans l'agriculture intensive. La seule culture dont l'utilisation sous forme de combustible est bénéfique au regard du réchauffement climatique

est la canne à sucre. Pour les autres plantes le bilan énergétique et environnemental est négatif. De plus ces cultures industrielles sont grosses consommatrices d'engrais, de pesticides et d'eau, ce qui n'arrange rien !

Manger ou rouler ? Il faudra choisir !

Pour nourrir aujourd'hui chacun des 6 milliards de terriens nous disposons de 0,4 hectare de surface agricole. Et 850 millions de personnes souffrent de la faim. En 2050 il ne restera qu'à peine 0,2 hectare pour nourrir cette fois 9 milliards d'humains. Il est donc indispensable de mobiliser toutes les surfaces agricoles disponibles pour l'alimentation.

L'explosion des prix des matières premières agricoles :

Les Etats-Unis premier exportateur mondial de maïs consacrent près du tiers de leur production à la fabrication d'éthanol. Alors que la demande de maïs pour l'alimentation ne cesse d'augmenter, la production disponible chute d'où une inflation désastreuse (+130%) qui touche également les autres céréales. Des millions d'hectares de forêts tropicales primaires sont détruites pour dégager des terres plantées en colza, palmiers à huile, manioc, canne à sucre. Les communautés humaines qui y vivent sont chassées à coups de bottes.

Mais alors ? Les agro carburants sont-ils condamnés ? Non, car des pistes restent à explorer. La production de biogaz à partir de déchets agricoles, l'arrivée annoncée des agro carburants de 2^{ème} génération (à base de cellulose) ouvrent des perspectives. Un débat est ouvert auquel il faut s'intéresser. Mais le vrai pari consiste plutôt à économiser les énergies fossiles que de chercher à les remplacer sans remettre en cause leur usage. Une chose est certaine : les agro-carburants ne constituent pas LA solution à ce problème.

Michel Coistia

Voie rapide et convois exceptionnels

Tous les jours notre ville est traversée par des convois exceptionnels. Cela est vraiment désagréable. Mais pourquoi donc passent-ils par Vouziers alors que nos routes ne sont pas particulièrement remarquables et que la voie rapide annoncée par le Conseil général n'est

toujours qu'un dessin ? Les convois exceptionnels n'ont pas le droit de circuler sur les autoroutes en France, ce qui est assez peu compréhensible. Donc leur circulation sur l'A34 entre Charleville-Mézières et Rethel ou Reims leur est interdite. La traversée d'Attigny étant compliquée par un virage à angle droit au centre ville, ajoutez à cela une limite de charge sur un pont et voilà le flux des convois exceptionnels dévié par Vouziers.

Cette situation est intolérable et mérite une réaction de notre Conseil municipal. L'encadrement des traversées de ville selon des horaires précis excluant une partie de la journée est-il possible ? Il est en tout cas souhaitable de «faire bouger les choses » et de ne pas continuer à supporter une réelle nuisance.

Michel Coistia

A quoi sert la Communauté de communes ?

Si des évolutions se produisent tous les jours sur notre territoire, la création de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise est un des changements majeurs intervenus ces 10 dernières années.

Un regard en arrière:

La communauté de communes de l'Argonne ardennaise (CCAA) fonctionne depuis 1998. Sa création s'inscrit dans le cadre des regroupements de communes souhaités par l'Etat.

Sa naissance est déjà marquée par une crise: de nombreuses communes ne souhaitent pas y participer, malgré les pressions «amicales» du représentant de l'Etat. Parmi les récalcitrantes se trouve Vouziers, car les élus de l'époque ne voyaient ni vision commune ni projet fédérateur au sein de l'entité à créer.

La taille de la ville lui donne une position particulière, son refus fait capoter ce projet. Aussitôt le préfet définit un nouveau périmètre pour une communauté de communes sans le canton de Vouziers.

Cette création est approuvée de justesse.

Deux ans plus tard, sont arrivés un nouveau sous-préfet, et surtout des projets ambitieux de développement économique. Pour cela il faut que tout le secteur soit regroupé en intercommunalité. Les élus de Vouziers estiment

qu'il faut jouer le coup.

Le canton de Vouziers rejoint en l'an 2000 les 5 autres cantons, qui forment la CCAA actuelle.

La situation aujourd'hui :

Malheureusement les projets n'auront pas le développement prévu: la création d'une association de développement économique est abandonnée rapidement, et les entreprises espérées ne viennent pas.

Depuis lors, la CCAA continue d'exister, avec comme principal projet la création de Nocturnia, qui ne fédère pas tout le monde. Des oppositions de personnes existent, et la fracture entre la ville (Vouziers) et la campagne (les villages) perdure.

Les difficultés financières liées entre autres à la gestion de Nocturnia, ne font qu'aggraver des tendances anti-communautaires. Les élections de ce printemps ont amené un peu de sang nouveau: il était temps de changer une équipe dirigeante (élus et salariés) qui donnait souvent l'impression de gérer au quotidien.

Et demain?



Le Président, Francis SIGNORET

La nouvelle équipe a pour priorité de rétablir les équilibres financiers de la CCAA. C'est une nécessité urgente, mais qui ne peut être un objectif suffisant pour le long terme. Notre territoire doit relever des défis importants, dans les domaines démographique, économique, écologique, tout en maintenant les solidarités nécessaires entre les communes et les personnes qui le composent.

Nous parlons dans ce numéro du problème des ordures ménagères; nous avons déjà évoqué la question du terrain des gens du voyage, ou celle du développement économique. Les réponses données dans ces domaines, parmi beaucoup d'autres, sont de la compétence de la CCAA. C'est dire que la vie quotidienne et l'avenir des Vouzinois est en bonne partie dans les mains des élus communautaires.

Jean-Luc Lambert